



Élus CSE entreprise de 50 à 299 salariés

Public

6 à 15 Stagiaires,
Tous les militants élus dans une entreprise de 50 à 299 salariés

Prérequis

Aucun

Animation : Syndicat

Durée et recommandations

3 jours soit 18h30

« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni d'un ordinateur ou d'une tablette. »

Les objectifs pédagogiques

- Connaître et comprendre le rôle et les missions des élus CSE
- Connaître les moyens et les leviers d'action SSCT des élus CSE
- Savoir articuler son réseau
- Savoir contribuer à l'élaboration de pratiques syndicales

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

Programme de la formation

JOUR 1 :

Accueil, Présentations
Rôle et Missions du CSE 50 à 299 Salariés
Moyens et Leviers d'Action des élus CSE

JOUR 2 :

Moyens et Leviers d'Action des élus CSE
Identifier et Articuler son Réseau
Contribuer à l'élaboration des Pratiques Syndicales

JOUR 3 :

Contribuer à l'élaboration des Pratiques Syndicales
Vécu de Formation



Élus CSE entreprise de 50 à 299 salariés

Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Assurer la Collecte, le traitement et la diffusion de l'information
- Rédiger des écrits professionnels en français
- Assurer à l'oral l'interface entre le dirigeant et ses collaborateurs
- Classer des documents pour assurer une traçabilité de l'information
- Contribuer à la mise en œuvre d'un projet
- Contribuer à une action de communication
- Contribuer à la résolution de situations de tensions ou de conflit
- Rendre compte de son activité

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr
www.f3c-c3.com